



Objectif général

Chef d'agrès une équipe

Secours à personne

Guide formateur

Pré-requis

Avoir réussi l'unité de valeur CA 1 équipe OD et sauvetage, être à jour de formation continue SAP

Durée totale

3 jours soit 25 heures

Public

Tout sapeur-pompier appartenant au corps départemental

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

Savoir

Connaître le rôle et les responsabilités du chef d'agrès VSAV

Savoir faire

Diriger l'équipe du VSAV lors d'une intervention de secours à personne en tant que COS ou sous l'autorité d'un COS

Savoir être

S'adapter aux partenaires impliqués dans le secours à personne et ceci dans l'intérêt de la victime.
S'intégrer au sein d'un dispositif ORSEC NOVI

Évaluation

Évaluation écrite en fin de formation, portant sur les connaissances acquises durant le stage.
Évaluation pratique certificative. L'apprenant doit réaliser 1 cas concret simple, 1 cas concret sur VP et 1 cas concret complexe.

Certification

L'apprenant sera certifié lorsqu'il comptabilisera la validation des savoirs et mise en œuvre des procédures, la réussite de l'évaluation écrite en obtenant une note égale ou supérieurs à 10/20 et la participation à toutes les heures de formation. La certification sera réalisée conformément au REAC.